



DISPOSITIFS FFPLUM – AIDES INSTRUCTEURS

PRINCIPE

En ce début de nouvelle mandature (2021-2025), le Comité Directeur a souhaité augmenter les aides destinées aux instructeurs club en s'inscrivant dans la logique de renforcement de la formation entreprise depuis 4 ans. Ce renforcement a un triple objectif : plus de moyens, plus de lisibilité, plus d'accompagnement.

Les aides suivantes sont éligibles et leurs montants ont été fixés comme suit :

- Aide instructeur club : **1800€**, aide versée au club.
- Aide instructeur club pour une classe supplémentaire : **500€**, aide versée au club.
- Aide réactualisation instructeur : en fonction du devis.
- Candidature stage ENAC : **1015€**.

Les demandes doivent donner lieu à un contrat en amont entre l'instructeur, le club et la Fédération avant que la formation ne soit entreprise, ainsi qu'une connaissance du projet du club. Cette entente préalable est cependant très ouverte et le public visé peut, indépendamment de la réactualisation, concerner des instructeurs déjà formés (pour une formation sur une autre classe ou pour un perfectionnement Facteurs Humains au stage ENAC par exemple).

PROCÉDURE

Le pilote, stagiaire-instructeur ou instructeur complète le formulaire de demande (page suivante) et le retourne à la FFPLUM accompagné des pièces requises en fonction de l'aide demandée.

Pour l'aide instructeur (formation initiale ou classe supplémentaire) :

1. Une copie de la décision de l'Assemblée Générale du club
2. Un exemplaire du contrat passé entre le club et le stagiaire-instructeur (exemple de contrat en annexe)
3. Le devis établi par le centre de formation agréé
4. La copie de la carte nationale d'identité et du brevet de pilote du stagiaire-instructeur/de l'instructeur
5. Le RIB du club ULM

Pour l'aide réactualisation instructeur :

1. Une copie de la décision de l'Assemblée Générale du club
2. Le devis établi par le centre de formation agréé
3. La copie de la carte nationale d'identité et du brevet de pilote de l'instructeur
4. Le RIB de l'instructeur

À réception du dossier, le siège fédéral instruit la demande et la transmet au pôle et CRULM concernés ; ces derniers étudient les dossiers et rendent leurs avis à la date de commission sélectionnée. En cas d'accord, la FFPLUM procède à l'ouverture du dossier puis au versement de l'aide à l'issue de la formation/réactualisation.

Dans la limite des subventions disponibles, le nombre des aides est limité chaque année.



Dossier de demande Aide Instructeur Club

- **Pilote**

Prénom et NOM :

N° de licence FFPLUM :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone portable :

Adresse e-mail :

Élève-pilote

Pilote

Stagiaire-instructeur

Instructeur

Classe(s) d'ULM concernée(s) par la demande d'aide :

Paramoteur

Pendulaire

Multiaxe

Autogire

Aérostat

Hélico ULM

Projet de formation :

Aide visée (plusieurs choix possibles) :

Instructeur club

Instructeur club classe supplémentaire

Réactualisation instructeur

Stage ENAC

Je prends note que la FFPLUM ne saurait être redevable d'un quelconque règlement en cas d'une formation engagée sans accord préalable du CRULM et du pôle Formation et sans délivrance d'un numéro de suivi FFPLUM et d'une date de validité pour l'obtention de l'aide.

Fait à

le



Dossier de demande Aide Instructeur Club

- **Organisme ULM demandeur**

NOM :

N° d'affiliation FFPLUM :

Nom et Prénom du président/responsable de la section ULM :

N° de licence FFPLUM :

Adresse e-mail :

Aide Instructeur souhaitée :

Formation initiale sur une classe ULM (plafonnée à 1800€)

Formation initiale sur deux classes ULM (plafonnée à 2300€)

Formation de l'instructeur club sur une classe ULM supplémentaire (plafonnée à 500€)

Projet de formation de l'organisme ULM (décrivez en quelques lignes les objectifs du club et les raisons de votre demande d'aide instructeur en formation initiale ou supplémentaire) :

Afin de recevoir le règlement de la subvention par virement à l'issue de la formation de votre instructeur, merci de joindre **le RIB de votre structure**.

Fait à

le



Dossier de demande Aide Instructeur Club

- Centre de Formation IULM

NOM :	N° d'affiliation FFPLUM :				
Association	Section ULM d'Aéroclub	Société			
N° d'agrément DGAC :	Fin de validité :				
Nom et Prénom du responsable pédagogique :					
N° de licence FFPLUM :	Adresse e-mail :				
Classes d'instruction :					
Paramoteur	Pendulaire	Multiaxe	Autogire	Aérostat	Hélico ULM

- Avis du pôle Formation et du CRULM (cadre réservé à la FFPLUM)

Pôle Formation		CRULM	
Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable
En cas de refus, précisez son motif :			

Avis rendu le

Le pôle Formation

Le président du CRULM



Dossier de demande Aide Instructeur Club - annexe

Contrat type d'Instructeur Club (1/2)

Je soussigné(e)

Licence FFPLUM n° :

Pilote breveté de classe :

N° brevet de pilote ULM :

Paramoteur

Pendulaire

Multiaxes

Autogire

Aérostat

Hélico ULM

M'engage à suivre une formation IULM de classe :

Paramoteur

Pendulaire

Multiaxes

Autogire

Aérostat

Hélico ULM

Afin d'effectuer de la formation bénévole au sein du club

N° d'affiliation FFPLUM :

Nom du président :

Engagement vis-à-vis du club (durée ou nombre d'élèves formés) :

2 ans

3 élèves

Prise en charge des frais de formation	Club ULM ou section ULM d'Aéroclub	Instructeur stagiaire	Organisme de financement	Autre
Formation				
Hébergement				
Transport				
Divers				



Dossier de demande Aide Instructeur Club - annexe

Contrat type d'Instructeur Club (2/2)

Obligations :

- Affiliation du club ULM ou de la section ULM de l'Aéroclub à la Fédération Française d'ULM
- Assurances souscrites pour les vols d'instruction au sein du club ULM ou de la section ULM
- Tous les élèves-pilotes devront avoir une licence FFPLUM ainsi qu'une assurance IA
- Un compte-rendu annuel des activités sera envoyé à la FFPLUM et au CRULM (nombre d'élèves, nombre de brevets, heures de vol)
- Ne pas effectuer de négoce de matériel
- Appliquer des tarifs de formation dans la moyenne de la région afin de ne pas faire de la concurrence déloyale
- Assurer l'entretien du matériel conformément à la réglementation en vigueur et en suivant scrupuleusement le manuel d'entretien machine

Si les clauses de ce contrat ne sont pas respectées, la FFPLUM mettra en place une médiation.

Fait à

le

Le président/responsable de section ULM

L'instructeur stagiaire



Dossier de demande Aide réactualisation instructeur

- **Organisme ULM participant à l'aide**

NOM :	N° d'affiliation :
Association	Section ULM d'Aéroclub
Nom et Prénom du président/responsable de la section ULM :	
N° de licence FFPLUM :	
Projet de formation de l'organisme ULM (décrivez en quelques lignes les objectifs du club) :	

- **CRULM participant à l'aide**

NOM :	N° d'affiliation :
Nom et Prénom du président du CRULM :	
N° de licence FFPLUM :	

Nous nous engageons à participer à hauteur d'un tiers chacun du devis communiqué par notre instructeur pour sa réactualisation. Le tiers restant est pris en charge par la FFPLUM.

Fait à _____ le _____

Le président du club/responsable de section ULM

Le président du CRULM



Stage ENAC

L'Ecole Nationale de l'Aviation Civile (ENAC) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel – Grand Etablissement, dont le statut est fixé par le décret n°2018-249 du 5 avril 2018. L'ENAC est sous tutelle de la Direction Générale de l'Aviation civile (DGAC) et assure notamment la formation de pilotes professionnels et non professionnels, la formation d'instructeurs de vol et mène les études techniques et pédagogiques nécessaires à l'amélioration permanente de ces formations.

Les instructeurs, instructeurs stagiaires et/ou compétiteurs licenciés à la FFPLUM sont invités à participer à la Phase 1 - module théorique « teaching and learning » du stage FI dans la limite de 25 places par année, réparties sur différentes sessions. Ces sessions d'une semaine se déroulent à l'ENAC de Muret.

Objectifs :

- Formation théorique axée sur le développement des compétences d'instructeur vol orientées vers l'enseignement et l'apprentissage.
- Cette formation aborde notamment la Gestion des Menaces et des Erreurs (Threat and Error Management) et des ressources équipage (Crew resources Management) en instruction.

La semaine de stage ENAC est prise en charge par la FFPLUM à hauteur de **1 015€**. Le transport et l'hébergement à Muret restent à la charge du stagiaire.

Vous trouverez ci-dessous les dates de formation pour l'année 2022 (en attente de l'ENAC pour actualisation) :

Date	Nombre de places disponibles
17/01/2022 au 21/01/2022	5
14/02/2022 au 18/02/2022	5
14/03/2022 au 28/03/2022	4

Afin de participer à une session, veuillez compléter la fiche d'inscription en annexe en renseignant la date souhaitée et retourner-la accompagnée d'une lettre de motivation par e-mail à l'adresse ffplum@ffplum.org en précisant en objet : Candidature stage ENAC 2022.

Fait à

le

DIRECTION DE LA FORMATION AU PILOTAGE ET DES VOLS

A. IDENTIFICATION DU STAGE

Référence Stage :

Tarifcation Stage :

Dates Stage :

Lien/ Centre :

B. CANDIDAT STAGIAIRE

Civilité : M. Mme

Nom :

Prénom :

Date et Lieu de Naissance :

Nationalité :

Adresse Personnelle :

.....

.....

Tél./Portable :

@ E.mail :

N° Brevet de pilote ULM :

C. FINANCEMENT PAR AÉROCLUB

Partie à renseigner uniquement si le règlement de la formation est assuré par un aéroclub

Nom de l'Aéroclub :

Représenté par :

Adresse du siège social :

.....

.....

N° de SIRET :

.....

Tél. :

@ E.mail :

D. FINANCEMENT PAR UN AUTRE ORGANISME

Partie à renseigner uniquement si le règlement de la formation est pris en charge par un organisme tiers. Nota bene : Toutes les démarches incombent au candidat stagiaire. En cas d'absence de financement par cet organisme tiers, le candidat stagiaire devra s'acquitter du montant du stage sollicité.

Raison sociale :

Représenté par :

Adresse :

.....

.....

Tél. :

@ E.mail :

DIRECTION DE LA FORMATION AU PILOTAGE ET DES VOLS DÉPARTEMENT OPÉRATIONS | FICHE D'INSCRIPTION

E. VALIDATION DE L'INSCRIPTION

L'inscription au stage s'effectue en deux étapes : la réservation du stage puis la validation définitive.

Afin de faciliter la mise en place du stage proposé par l'ENAC et de réserver sa place, le candidat stagiaire devra adresser cette fiche entièrement renseignée et signée le plus tôt possible à l'adresse suivante : stagefi@enac.fr

L'inscription sera considérée ferme et acquise uniquement après réception par l'ENAC de la présente fiche dûment complétée, signée et accompagnée **du règlement par chèque** à l'ordre de l'**Agent Comptable de l'ENAC** ou **virement bancaire**.

Cette fiche d'inscription et le règlement doivent être adressés, **minimum 15 jours avant le début du stage**, à l'adresse précisée ci-dessous :

École Nationale de l'Aviation Civile
Agence Comptable / Subdivision des Recettes
Inscription au stage FI-FFPLUM
7, Avenue Édouard Belin
BP 54005
31055 Toulouse Cedex 4

F. ENGAGEMENT DES PARTIES

Partie à renseigner impérativement, à défaut l'ENAC ne pourra proposer ce stage au candidat stagiaire.

En apposant leurs cachets et signatures, les parties prenantes indiquées dans la présente fiche d'inscription attestent accepter sans réserve les conditions rappelées dans les paragraphes A et E.

Date :

Signature de l'intéressé : _____

Cachet et signature de l'Aéroclub ou Organisme : _____